

Pour les dix mois expirés le 31 octobre 1894 :

	Nombre.	Acres.
Inscriptions d'établissements gratuits....	2,683	429,280
Ventes		14,047

Pour les dix mois expirés le 31 octobre 1895 :

	Nombre.	Acres.
Inscriptions d'établissements gratuits.....	2,114	338,240
Ventes.....		27,436

Quant aux ventes, j'ai fait remarquer dans les rapports antérieurs que, depuis nombre d'années, le département n'a pas vendu de terres dans le sens ordinaire du mot. Les sections de nombre impair dans presque tout le territoire arpenté sont devenues parties des subventions octroyées aux divers chemins de fer construits pour le développement de la région, et les seuls deniers que reçoit aujourd'hui ce ministère—à part le revenu provenant des terres boisées, des terres à foin et des terrains miniers—sont les faibles honoraires qu'imposent la loi et les règlements pour les inscriptions d'établissements gratuits, de temps en temps, le prix d'une préemption que le détenteur se voit dans l'impossibilité de prendre comme second *homestead*, et le prix d'achat des quarts de sections contigus à leurs *homesteads* que les colons peuvent acquérir quand ils en ont les moyens, dans le but d'agrandir leurs fermes.

La réduction dans le nombre des inscriptions d'établissements gratuits, comparé à celui de la période correspondante de l'année dernière, tout en étant fort regrettable, s'explique aisément par les dommages qu'a causés aux récoltes de 1894 la sécheresse excessive qui a régné dans les territoires, surtout dans l'est de l'Assiniboïa.

ARRIVÉES D'IMMIGRANTS.

La totalité des immigrants entrés aux ports de Québec, Halifax et Montréal pendant les premiers 10 mois de l'année courante est de 23,363, contre 25,653 arrivés dans le cours de la période correspondante de l'an dernier, soit une diminution de 2,290. De ceux qui ont immigré depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 octobre dernier, 17,231 ont déclaré leur intention de s'établir en Canada; tandis que 18,923 ont fait la même déclaration dans la même période de 1894. Ceux qui ont déclaré leur intention de se fixer au Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique, sont cette année, pour cette période de dix mois, au nombre de 4,901, soit 1,749 de moins que le chiffre de la période correspondante de 1894. Comme je l'ai dit dans les rapports précédents, les agents d'immigration stationnés aux ports de débarquement comptent le nombre de personnes qu'amènent les steamers transatlantiques et demandent à chacune de déclarer si elle entend demeurer ou non dans le pays et quelle province elle se propose d'habiter. On ne s'occupe pas des arrivées d'immigrants des Etats-Unis, sauf s'ils vont s'établir sur des *homesteads*.